



PROGRAMME
Climat municipalités
PHASE 2



Ville de Laval

Avec une population de plus de 430 000 résidents, Laval est la troisième plus grande ville du Québec sur le plan démographique et constitue un centre important d'un point de vue économique. Dotée d'une superficie de 250 km² et d'une situation géographique centrale, la ville de Laval est traversée par un vaste réseau routier comportant cinq autoroutes.

Projet

Renaturalisation de bretelles d'autoroute afin de réduire les îlots de chaleur sur le territoire lavallois

Résumé

La Ville de Laval, en collaboration avec le Centre d'étude de la forêt de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), testera diverses techniques de renaturalisation de bretelles d'autoroute afin de réduire les îlots de chaleur. Les îlots de chaleur urbains occupent environ 12,4 % du territoire lavallois, dont près de la moitié (46 %) se situent dans des zones où vivent des populations vulnérables (avec des conditions sociales ou matérielles défavorables).

Le projet pilote consistera à expérimenter des techniques d'aménagement et de plantation sur quatre bretelles d'autoroute et d'évaluer leur efficacité pour améliorer la survie et la croissance des arbres. L'impact de cette végétalisation sur la température de l'air sera mesuré, et ses effets sur la régulation de l'eau seront modélisés.

La végétalisation des emprises routières a le potentiel de réduire la température ambiante et donc d'atténuer les impacts des températures extrêmes sur la santé et l'environnement. Comme il s'agit de milieux difficiles à reboiser (milieux compacts, salins et difficiles d'accès),

une analyse, une remédiation des sols et trois méthodes de plantation devront être réalisées pour qu'ils puissent accueillir les nouveaux végétaux.

Ce projet permettra à la Ville de Laval de recueillir des données probantes et de partager ces résultats avec d'autres municipalités.

Saviez-vous que?

Saviez-vous qu'un arbre mature joue le rôle de cinq climatiseurs fonctionnant 20 heures par jour? En plus de créer de l'ombre, un arbre peut évacuer jusqu'à 450 litres d'eau par jour par évapotranspiration, ce qui a pour effet de rafraîchir l'air ambiant.

Source : Johnston, J., et J. Newton (2004). *Building green : a guide to using plants on roofs, walls and pavements*, Ecology Unit, London, 95 p.

Partenaires

- Université du Québec à Montréal (Alain Paquette du Centre d'étude de la forêt)
- Ministère des Transports

Aide financière accordée

929 075 \$ sur 1 249 915 \$

Durée

2019-2022

Pour en savoir plus

Madame Annick St-Denis,
conseillère environnement durable
a.stdenis@ville.laval.qc.ca

Marilou Champagne,
technicienne en horticulture
mar.champagne@laval.ca

Anne-Marie Huard,
coordonnatrice environnement
a-m.huard@laval.ca



PROGRAMME

Climat municipalités

PHASE 2



Photos : MRC de Montmagny et de L'Islet

Municipalités régionales de comté (MRC) de Montmagny et de L'Islet

Les MRC de Montmagny et de L'Islet, qui regroupent 28 municipalités, ont pour mission d'assurer une planification harmonieuse de l'aménagement du territoire dans le but de soutenir les initiatives de développement social et économique au bénéfice des citoyens et des entreprises du milieu. Dans le cadre de ce projet, les deux MRC se sont unies, afin de réaliser un projet de symbiose industrielle sur les deux territoires.

Projet

Projet innovateur de diminution des émissions de gaz à effet de serre (GES) par une symbiose industrielle interMRC

Résumé

Les lieux d'enfouissement technique (LET) des deux MRC ayant cessé leurs activités entre 2006 et 2009, quelque 3 500 entreprises et commerces doivent désormais acheminer leurs matières résiduelles vers des LET localisés à plus de 250 kilomètres (à Saint-Étienne-des-Grès ou à Saint-Rosaire), obligeant les camions à faire de longs déplacements et de nombreux allers-retours sur le territoire. Dans le cadre de ce projet, les MRC visent notamment à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre (GES) en diminuant la quantité de déchets destinés à l'enfouissement.

Appliquant une approche d'économie circulaire, le projet de symbiose industrielle Synergie Montmagny-L'Islet permettra de mener des actions structurantes sur le territoire, qui favoriseront les échanges de matières entre les industries, les commerces et les institutions. Ainsi, les « déchets » des uns pourront remplacer les matières premières des autres, ce qui permettra d'allonger le cycle de vie des ressources tout en instaurant une approche d'écologie industrielle dans la région à travers un réseau d'organisations maillées par des synergies d'affaires.

Le projet permettra de récolter des données sur les émissions de GES de la communauté et de sensibiliser le milieu industriel et commercial aux impacts de leurs activités sur l'environnement.

Selon le dernier inventaire québécois des émissions de GES (2017), le secteur des déchets est responsable de 5,8 % des émissions totales de la province, et celui du transport routier (y compris le transport des matières résiduelles) est responsable de 34,5 % de ces émissions.

Saviez-vous que?

L'économie circulaire est un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au bien-être des individus et des collectivités.

Pôle québécois de concertation sur l'économie circulaire

Principaux partenaires

- Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- MRC de Bellechasse
- Comité local de développement de Montmagny
- Centre d'aide aux entreprises de Montmagny-L'Islet
- Société de développement économique de Montmagny
- Société d'aide au développement de la collectivité du Kamouraska

Aide financière accordée

59 700 \$ sur 123 427 \$

Durée

2019-2021

Pour en savoir plus

Aurélie Bousquet,
chargée de projet en symbiose industrielle
symbioseindustrielle@montmagny.com



PROGRAMME
Climat municipalités
PHASE 2



Photos : MRC de Brome-Missisquoi



Municipalité régionale de comté (MRC) de Brome-Missisquoi

S'étendant sur un territoire de 1 701 km², la MRC de Brome-Missisquoi est composée de 21 municipalités rurales et urbaines. Située dans la région administrative de la Montérégie, la MRC se trouve à la rencontre des basses terres du Saint-Laurent (à l'ouest) et des Appalaches, avec son piémont (à l'est). La MRC de Brome-Missisquoi a adopté un cadre réglementaire sur la gestion des eaux de surface et sur le contrôle de l'érosion. Elle a aussi mis en œuvre une multitude d'actions relatives à la gestion des eaux pluviales.

Projet

Démarche d'innovation sociale pour l'expérimentation d'infrastructures vertes en milieu urbain, agricole et montagneux, dans Brome-Missisquoi

Résumé

Depuis plus de 15 ans, les impacts des changements climatiques se font sentir sur le territoire de la MRC de Brome-Missisquoi. Celui-ci a été touché par diverses problématiques liées à l'eau de surface (nombreux épisodes de cyanobactéries, inondations historiques, dommages causés aux infrastructures lors de pluies diluviennes, etc.). Dans le cadre du projet, la MRC expérimentera divers types d'infrastructures vertes pour gérer les eaux pluviales et mesurera l'efficacité des différents types d'infrastructures en milieu urbain, montagneux et agricole, autant de milieux représentatifs de ce territoire.

Milieu urbain

Le volet urbain du projet se déroulera dans la municipalité de Bedford, qui a subi plus de 258 épisodes de débordement d'égout et de surverse en 2016. Le débranchement de gouttières dans un secteur particulièrement vulnérable aux épisodes de surverse d'eau usée sera expérimenté. L'installation d'infrastructures vertes, notamment l'aménagement de cellules de biorétention et de tranchées d'infiltration, sera réalisée chez une quarantaine de propriétaires et des plans spécifiques seront préparés pour les industries et les commerces.

Milieu montagneux

L'efficacité de divers ouvrages destinés à corriger des foyers d'érosion, à ralentir la vitesse de l'eau et à intercepter les sédiments avant leur rejet dans le réseau hydrographique du bassin versant du lac Davignon, source d'eau potable de Cowansville, sera testée.

Milieu agricole

Un aménagement sous la forme d'un chenal à deux niveaux sera expérimenté dans un cours d'eau dégradé en milieu agricole, dans lequel de l'eau se concentre dans le chenal principal, mais peut déborder dans la plaine végétalisée en période de crue. Ce type d'aménagement permettrait non seulement de stocker un important volume d'eau lors des crues, mais aussi de diminuer l'érosion des berges et de créer des habitats aquatiques plus intéressants, tout en améliorant la qualité de l'eau.

Tous les résultats seront traduits en rapports, fiches techniques et indicateurs qui pourront ensuite être diffusés à travers les activités et programmes du Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) et de Réseau Environnement.

Saviez-vous que?

Saviez-vous que l'Atlas hydroclimatique du Québec méridional vous permet de connaître le régime hydrique (débits) actuel et futur du Québec méridional? De plus, les résultats relatifs aux horizons 2030 et 2080 sont décrits dans les fiches synthèses associées à chaque tronçon de rivière. Cela peut vous aider à instaurer des pratiques de gestion de l'eau résilientes aux changements climatiques.

Source : www.cehq.gouv.qc.ca/atlas-hydroclimatique/CruesPrintanieres/Q1max2P.htm

Principaux partenaires

- Organisme de bassins versants (OBV) de Yamaska
- OBV de la baie Missisquoi
- Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
- Réseau Environnement
- Municipalités de Bedford, Cowansville, Brome, Bolton-Ouest, Dunham, Lac-Brome et Sutton

Aide financière accordée

703 220 \$ sur 1 492 200 \$

Durée

2019-2022

Pour en savoir plus

Monsieur Simon Lajeunesse,
coordonnateur à la gestion de l'eau
slajeunesse@mrcbm.qc.ca



PROGRAMME
Climat municipalités
PHASE 2

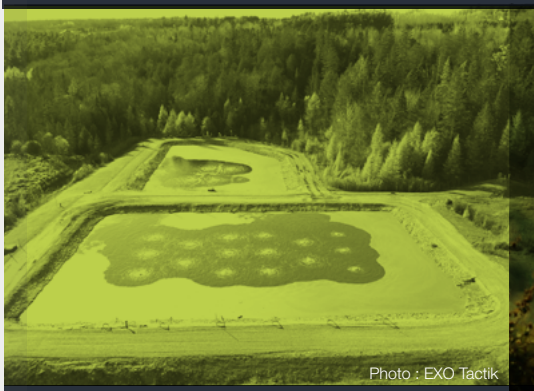


Photo : EXO Tactik



Municipalité d'Ascot Corner

La Municipalité d'Ascot Corner s'est donnée pour mission de contribuer à la qualité de vie de ses citoyens, à la préservation de son environnement et à l'accroissement de son dynamisme économique, culturel et communautaire. Située en Estrie, à quelques minutes de Sherbrooke et sur le bord de la rivière Saint-François, la municipalité compte 3 255 habitants, une population actuellement en croissance.

Projet

Acquisition d'un système de bioaugmentation (Technologies Ecofixe)

Résumé

Afin de répondre à la croissance de sa population et aux besoins des entreprises sur son territoire, la Municipalité d'Ascot Corner doit accroître la capacité de traitement de ses eaux usées. Or, le traitement des eaux usées représente une part importante de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Au lieu d'agrandir ses installations, ce qui aurait entraîné des coûts et de nombreux impacts environnementaux, dont une augmentation de ses émissions de GES, elle dotera une de ses stations d'épuration (de type étangs aérés) d'un système de traitement biologique conçu par l'entreprise québécoise Technologies Ecofixe. Les objectifs du projet sont d'éviter une augmentation des émissions de GES et de la consommation énergétique des stations d'épuration. Cette technologie permettra d'augmenter, sans produit chimique, la quantité d'eaux usées traitées par les étangs aérés existants.

La Municipalité d'Ascot Corner s'est engagée à partager les impacts et résultats du projet pilote avec d'autres municipalités.

Saviez-vous que?

Selon l'inventaire québécois des émissions de GES, le traitement des eaux usées a produit 5,6 % des émissions du secteur des déchets en 2017, secteur qui produit 5,8 % des émissions totales de GES du Québec. Le traitement des eaux usées représente normalement entre 15 % et 45 % des émissions de GES des activités municipales.

Selon le ministère des Affaires municipales et l'Habitation (MAMOT), 70 % des municipalités québécoises sont dotées de stations d'épuration de type étangs aérés. Un grand nombre de ces stations ont été construites dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux du Québec (PAEQ), débuté en 1978. Or, plusieurs d'entre elles ont atteint ou même dépassé leur capacité de conception. Les municipalités québécoises sont actuellement confrontées à un besoin urgent de solutions innovantes pour accroître la capacité de leur station d'épuration.

Sources : Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre 1990-2017

MAMOT. 2014. Ouvrages de surverse et stations d'épuration. Évaluation de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour l'année 2013.

En ligne : www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/ouvrages-municipaux/omaeu-mamot/2013.pdf

Principaux partenaires

- Fédération canadienne des municipalités

Aide financière accordée

210 485 \$ sur 778 235 \$

Durée

2019-2021

Pour en savoir plus

Marisol Labrecque,
présidente de Technologies Ecofixe
mlabrecque@ecofixe.com